

Adresse de la commune et de la société populaire de l'Isle Bayse (Gers), lors de la séance du 5 fructidor an II (22 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune et de la société populaire de l'Isle Bayse (Gers), lors de la séance du 5 fructidor an II (22 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 353;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22243_t1_0353_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020



0

[L'admin. du départ. de l'Aude, à la Conv.; Carcassonne, 25 therm. II] (1)

Citoyens représentans,

La proffondeur de l'abime creusé sous la liberté française en eût entraîné la ruine si votre vigilance n'eût découvert les hypocrittes conspirateurs qui avaient usurpé confiance. En applaudissant de grand cœur aux mesures de justice que vous avez prises pour faire tomber leurs têtes coupables sous le glaive de la loy, nous vous invitons de rester à votre poste. En adhérant à vos vœux, tous nos ennemis seront exterminés et la République triomphante sera toujours une et indivisible. Vive la République, vive la Convention nationale!

VALADE, E. MIQUEL (présid.), MARISY, ESCANDE, PLANES, FORNIER.

[La comm. et la sté popul. de L'Isle Bayse (2), à la Conv.; I^{er} therm. II] (3)

Citoyens représentants,

La commune et la société populaire de L'Isle Bayse viennent mêler leur joye à la votre à l'occasion des victoires signalées que les troupes républicaines remportent journellement Ilsur les satellites des despotes. Encore un ou deux coups semblables à ceux dont ils ont été Mappés, et tous ces rois coalizés ne sont plus des rois enchaînés.

Mais pourrions-nous penser à nos triomphes ans vous en attribuer la première gloire? Ah, esi rien ne résiste au sort de nos armes, nous le devons à la Convention nationale, depuis surtout qu'elle a dans sa sagesse organisé le gouvernement révolutionnaire et qu'elle en a confié la direction au comité de salut public, ce comité si digne de la dénomination qui lui a été donnée, puisqu'il est déjà le sauveur de la

Nous dirons aussi qu'une augmentation de forces et de succès s'est déployée depuis votre décret mémorable sur l'existance de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme. Eh, comment le Dieu de la nature, qui est le Dieu de la liberté n'accorderait-il pas sa protection bienfaisante aux hommes libres de préférence aux esclaves?

Restez donc, citoyens représentants, restez fermes et inébranlables à votre poste révolu-tionnaire. C'est notre vœu parce que c'est celui de tous les vrais amis de la patrie. Restez-y jusqu'à ce que vous soyez parvenus à mettre le bonheur à l'ordre du jour, comme vous y avez déjà mis les vertus et la victoire.

LASSERRE (maire), BERGER (agent nat.), TRAMONT (off. mun.), Montaut (secrét. greffier), Dastés (vice-présid.). q

[Le directoire du distr. de Cerilly (1), à la Conv.; 18 therm. II] (2)

Nous avons appris avec indignation le danger que la représentation nationale a couru.

Nous avons également appris sans surprise et avec ce sentiment de plaisir réservé aux âmes pures le prompt et efficace remède que vous y avez apportés. S'il existe encore parmis vous des Manlius, qu'ils sachent que la Montagne de la Convention sera pour eux la roche Tarpeyène. S. et F.!

G. Berthomier, Resnoud, J. Gilberton (agent nat.), Aury (pour le secrét.), Manquin, J. Bour-GOUIND (vice-présid.) et une signature illisible.

[Le conseil mun., le c. révol., le tribunal de paix, le tribunal de commerce et la sté popul. de La Fraternité, Isle de la Liberté (3), à la Conv.; 22 therm. II] (4)

Législateurs,

Heureux le peuple dont la confiance n'est pas trompée par ceux qui le représentent. Dans la grande conspiration des 9 et 10, vous lui avés prouvé votre attachement à ses droits. Vous avés démontré à l'univers sa puissance par vos vertus. Soyés-lui imperturbablement fidèles. Maintenés sa liberté, pour laquelle il verse son sang avec un courage, un héroïsme qui n'ont point d'exemple. Fermes à votre poste, donnés la mort à tous ses ennemis, comme vous l'avés donnée au tyran qui vouloit l'asservir par le sentiment d'un amour perfide.

Roberspierre, il est donc vrai que tu voulois être l'homme de la révolution tandis que tu en étois l'assassin? Monstre nouveau en corruption politique, tu as été assés audacieux pour croire que nous nous battions depuis 6 ans pour faire régner tes crimes! O mânes de nos frères qui reposés dans le tombeau des vainqueurs des thermopiles et de Salamines, si votre mémoire eût été ainsi profanée, vous vous seriés ranimés pour venir combattre de nouveau la tyrannie! Héros de tous les combats, vous, illustres marins du Vengeur, parmi lesquels nous avons le bonheur de compter de nos amis, de nos parents, dans les chefs mêmes, auroit-il été possible que vous fussiés morts pour le triumvirat de Robespierre? Ah, nous vénérons trop vos noms et la liberté pour n'avoir pas sçu, comme vous, plutôt mourir que de nous laisser enchaîner. Nous en jurons par le sentiment qui porte touts les Français à ne faire qu'un peuple de frères. Nous avons pour garente de ce pacte sublime qui nous unit et qui comprime toute domination la conduite courageuse de nos représentans dans l'orage, qui vient de passer, du vice contre la vertu.

⁽¹⁾ C 319, pl. 1301, p. 36. Mentionné par Bⁱⁿ, 7 fruct. (suppl.).

⁽²⁾ Gers

⁽³⁾ C 319, pl. 1301, p. 37. Mentionné par Bⁱⁿ, 7 fruct. (suppl.).

⁽¹⁾ Allier.

⁽²⁾ C 319, pl. 1301, p. 38. Mentionné par Bin, 7 fruct. (suppl.).

 ⁽³⁾ Ci-devant Ile d'Oleron, Charente-Inférieure.
(4) C 319, pl. 1301, p. 39. Mentionné par Bⁱⁿ, 7 fruct. (suppl.).